

que, touchant le gouvernement fédéral, la création de laboratoires à Ottawa dans le but de certaines recherches serait la plus importante contribution qui puisse être faite par le Dominion. Je laisse à mon collègue, le ministre du Commerce (l'honorable M. Malcolm) le soin d'apprendre à la Chambre, plus tard, quelles sont exactement les intentions du cabinet à cet égard.

Mon honorable ami a fait allusion à la commission nommée pour s'enquérir des pêcheries des Provinces maritimes, en particulier, et aussi de la province de Québec. Il a exprimé l'espoir que le rapport de cette commission serait déposé sur le bureau de la Chambre, afin que les membres puissent en prendre connaissance au cours de la présente session.

J'irai plus loin: j'espère que non seulement ce rapport sera déposé sur le bureau, mais qu'il le sera assez tôt pour permettre à la Chambre, si c'est désirable, de donner force de loi à n'importe laquelle de ses propositions.

Une autre question dont a parlé mon honorable ami a été la déclaration du discours du trône à l'effet que le département de la Restauration civile des soldats et le ministère de la Santé seront fusionnés et connu sous le nom de département de la Santé nationale et du Bien-être des anciens combattants.

Le leader de l'opposition s'est montré surpris que le discours du trône ne mentionne rien de plus de la promesse faite à la session dernière d'un comité chargé de s'enquérir des pensions. Eh bien, mon honorable ami me permettra-t-il de lui dire que si nous avions tenté d'inclure dans le discours du trône toutes nos intentions ou nos promesses, ce document aurait été beaucoup plus long qu'il ne l'est, et il nous l'aurait peut-être reproché. Mais il ne pensera pas, je l'espère, que toute promesse faite à une session antérieure et omise dans ce discours sera négligée pour cela. Le Gouvernement se propose, à une date fort rapprochée, de prier la Chambre de nommer un comité spécial dans le but d'étudier la mesure législative qui sera déposée par le ministre de la Santé et de la Restauration civile des soldats et de proposer les amendements opportuns à la loi actuelle. Le cabinet espère que le comité examinera soigneusement toute la question des pensions pour le bien-être des anciens combattants.

Le reste des observations de mon honorable ami touchant les affaires domestiques se rapportent au commerce. J'avoue qu'après l'avoir écouté hier et avoir lu ses discours depuis qu'il a pris la direction de son parti, je me demande encore ce qu'il a à l'idée au sujet de la politique qui devrait, selon lui, être adoptée par le Gouvernement dans les questions commerciales. Je compte que, dans le cours de la session, il nous fera bénéficier de ses lumières, et que, si son groupe a une politique commer-

[Le très hon. Mackenzie King.]

ciale, il nous permettra tout d'abord de la connaître, et, si elle diffère de la nôtre, d'en débattre les mérites.

Jusqu'à présent, il nous a dit que le plus grand besoin du pays est l'exploitation de ses ressources naturelles et l'expansion de son commerce au sein de l'empire. Tous en conviennent. Bien entendu, nous voulons la mise en valeur de nos ressources naturelles, le commerce avec les autres parties de l'empire et, autant que possible, avec tout le reste de l'univers. Si, dans la politique administrative qui, d'après les déclarations publiques de mon honorable ami, est avantageuse pour le pays, il y a plus que cela, j'espère qu'il nous donnera des éclaircissements à ce sujet.

J'aimerais d'abord savoir de lui si, lorsqu'il parle de l'exploitation de nos ressources naturelles, son expérience dans les affaires ne lui a pas fait constater que le capital est tout aussi indispensable que la main-d'œuvre dans l'expansion de toutes les industries, et ce surtout dans la grande industrie fondamentale et l'industrie manufacturière du pays. Ce qu'il faut au dominion à l'heure actuelle, c'est l'avènement de tout le capital possible en vue de placements sûrs; non seulement le pays a-t-il besoin d'immigrants pour assurer la main-d'œuvre nécessaire, mais il lui faut également de nouveaux capitaux. Nous tenons à ce que ces capitaux nous viennent de toutes les parties du globe, et, me permettra-t-on de dire à mon honorable ami, plus nous obtiendrons des Iles-Britanniques, plus nous aurons lieu de nous réjouir dans ce dominion. Il ne saurait nous venir trop de capitaux et de travailleurs des Iles-Britanniques pour nous aider à l'exploitation de nos ressources naturelles, tant que nous serons en mesure d'absorber comme il le convient ceux qui nous arrivent; mais, à mes yeux, il y a lieu de se demander s'il est sage de faire venir simplement des gens au Canada sans avoir les capitaux au moyen desquels on leur procurerait du travail en vue de donner de l'essor à nos grandes industries fondamentales.

L'hon. M. BENNETT: Il y a, dans les caisses d'épargne du pays, treize cent quatre-vingt-cinq millions de dollars dont on ne se sert pas pour les fins de l'industrie ou d'expansion. Voilà la réponse.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami veut-il nous porter à conclure qu'il s'oppose à l'introduction de nouveaux capitaux?

L'hon. M. BENNETT: Non. Les gens hésitent à faire des placements. Ils immobilisent leurs fonds dans les banques à trois pour cent au lieu de les consacrer à l'expansion industrielle.